



SECTION DU
CALVADOS

Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques

Section du Calvados

PERMANENCE :

7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex
3^{ème} étage - Porte 318

fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr

02.31.38.34.61 ou 06.34.56.51.35

Première Organisation Syndicale dans le Calvados

Depuis la création de la DGFIP

CSAL « Emplois » du 26 janvier 2024 : compte-rendu

Après une première convocation que l'ensemble des organisations syndicales avaient boycottée pour marquer le refus du directeur général de reprendre les négociations sur le sujet de l'indemnitaire, la séance s'est ouverte à 14h30 en présence du nouveau directeur départemental, et des trois chefs de pôle. L'ordre du jour était le suivant :

1. Approbation du PV du 12 octobre 2023
2. Fermeture de l'antenne PCRP de Trouville (pour avis) :
3. Evolution générale des emplois 2024 (pour avis)
4. CDFIP de Lisieux, adaptation temporaire des horaires d'ouverture au public (pour avis)
5. SGC de Trouville sur mer, adaptation des horaires d'ouverture au public de l'antenne d'Honfleur (pour avis)
6. Questions diverses

A la demande de Solidaires et de la CGT qui souhaitaient modifier l'ordre du jour et mettre le point « Emplois en dernier, l'ensemble des OS a accepté ce report.

Point 1 : PV du 12 octobre 2023

Le PV a été adopté à l'unanimité

Point 2 - Fermeture de l'antenne PCRP de Trouville :

La direction s'appuie sur l'instruction SJCF 1A du 31 octobre 2022 pour justifier la fermeture de l'antenne de Trouville et son regroupement avec Lisieux, elle aussi en taille critique. L'instruction précise que les antennes de 5 agents et moins doivent être regroupées sur le site principal ou selon les particularités propres à certains départements sur une autre antenne.

« Les représentants FO-DGFIP 14 regrettent une fois de plus que le sujet soit porté tardivement au CSAL alors que les agents sont déjà en phase de mutation. L'ancienneté de l'instruction aurait permis de discuter de l'avenir de ces antennes en amont de tout sujet de mutation. Notre organisation syndicale se retrouve une fois de plus devant le fait accompli. Par ailleurs, FO déplore que la seule antenne restante regroupée, Lisieux, soit déjà à la taille critique avec seulement 6 chaises au TAGERFIP, alors que l'effectif actuel des deux antennes était de 8. »

C'EST
POUR VOUS
QU'ON SE BAT !



Question : « pourquoi ne pas avoir calibré Lisieux à hauteur de 8 emplois ? Pour **FO**, il s'agit tout simplement d'étaler les suppressions pour limiter les réactions du personnel. Nous souhaiterions que la direction s'engage à combler les postes qui seraient amenés à être vacants afin de pérenniser l'antenne. Nous regrettons encore un recul du service public car même s'il y a peu d'accueil du public, il est long et complexe. ». La direction répond qu'elle n'entend pas centraliser tout à Caen et mettra les moyens en personnel pour éviter de passer à la taille critique. FO saura le rappeler au directeur.

Vote « CONTRE » à l'unanimité.

Point 4 : CDFiP de Lisieux, adaptation temporaire des horaires d'ouverture au public (pour avis)

Ce point de l'ordre du jour nous est présenté sans pièce. Remarques FO : « il ne concerne pas un service mais un site complet, notant de surcroît que c'est la responsable du SGC qui est gestionnaire de site.. Fermeture annoncée sur le répondeur du centre à compter du 12 janvier, tous les vendredis jusqu'à nouvel ordre. **FO** a dénoncé un message un peu brutal qui ne correspond pas à l'image que la DGFIP voudrait donner à nos services et a indiqué que le CSAL n'était pas une chambre d'enregistrement ; les organisations syndicales auraient dû être informées en amont du 12 janvier. Vote contre. Qu'est-ce qui motive cette décision ? Voici les éléments que **les représentants FO** ont porté lors de l'examen de ce point. Le directeur a répondu qu'effectivement le message devait être revu et a précisé que cette décision avait été prise à l'initiative de la responsable du SIP pour résorber le retard. **FO** a dénoncé un manque de personnel qui conduit à cette décision et qui impacte la réception du public du SGC sans laisser de choix. Car comment faire une réception partielle du public qui ne comprendrait pas que les agents de l'accueil n'aient pas de réponses à leur donner. La mesure temporaire s'arrêtera pour le début de la campagne de l'impôt sur le revenu. **FO** dénonce un nouveau recul du service public, préjudiciable à l'image de la DGFIP

FO et Solidaires votent « CONTRE », la CFTC-CFDT s'abstient

Point 5 : SGC de Trouville sur mer, adaptation des horaires d'ouverture au public de l'antenne d'Honfleur (pour avis)

Cette fermeture complémentaire le lundi intervient à la demande des agents. **FO** regrette un nouveau recul du service public et dénonce le manque de personnel qui conduit les collègues à demander moins d'ouverture au public. **FO** s'inquiète pour la pérennité du site qui a été sauvé du couperet du NRP, car il venait tout juste d'emménager dans de nouveaux locaux modernes. Quand on réduit les plages d'accueil du public, les sites finissent par fermer !

Point 3 : Evolution générale des emplois 2024 (pour avis) Reporté en point 5. Les élus Solidaires et l'experte de la CGT quittent la salle.

service	schéma d'emploi 2023	schéma d'emploi 2024	ETP au 31/12/2024
Administration centrale	+132	+140	2 881
Services régionaux	0	0	12
Services départementaux	-1314	-600	75 433
Autres	+332	+260	14 618
TOTAL	-850	-200	92 944

Détails des interventions des représentants FO :

les représentants **FO-DGFIP** rappellent qu'ils ne sont pas là pour discuter de la répartition des effectifs du départements, qui est de la seule responsabilité de la direction, mais qu'ils souhaitent poser des questions et porter les revendications des agents dans le respect du mandat qu'il leur a été confié.

Page 1 sur la situation nationale : « Notre ex-directeur général, dans ses vœux aux agents, a mentionné, que pour la 1ère fois depuis la création de la DGFIP, le solde net d'emploi serait globalement positif en 2024. Le mot important de cette phrase est « **GLOBALEMENT** ».

Car les chiffres sont têtus. Et l'histoire nous a appris à nous méfier des bilans globalement positifs !

En reprenant les documents fournis à ce CSAL, il est clairement mentionné que le projet de loi de finances 2024 prévoit 200 suppressions d'emplois pour la DGFIP.

Mais si nous poussons plus loin l'analyse, les directions territoriales paieront encore une fois le prix fort, avec la suppression de 600 emplois !

Pour **les représentants FO-DGFIP**, ce sont donc bien les services déconcentrés qui seront une nouvelle fois affaiblis. Il sera par la suite sans doute plus facile de justifier la montée en charge de structures supra départementales ou nationales d'appui ou de soutien, et donc la fin d'une proximité déjà bien mise à mal par le NRP. La couverture du territoire assez dense dans le Calvados, héritage du passé, par des maisons de service au public masque sournoisement la réalité. Le véritable Service Public est devenu un désert.

Pour revenir sur les emplois dans le Calvados, nous constatons des différences sur les tableaux du TAGERFiP. Combien devrions nous être réellement ? Combien sont affectés en réalité ? Les cahiers du personnel qui doivent être le reflet de la situation réelle sont parfois faussés pour certaines structures. Les stagiaires sont déjà affectés alors qu'ils ne sont pas arrivés et les collègues qui vont partir en retraite et, qu'ils remplacent, apparaissent toujours. Si on prend la Paierie départementale par exemple, il y a 4 A affectés mais seulement trois ce qui modifie le solde d'emplois. **Le stagiaire qui est à l'ENFiP est comptabilisé...** Dans le tableau des charges la paierie départementale et la trésorerie hospitalière n'apparaissent pas. Dans ces mêmes tableaux, les ratios sont calculés par rapport au TAGERFiP et non pas sur la base de l'effectif réel. **Et que serait ce ratio si toutes les absences étaient comptées, formations, maladie, réunions diverses ?** Comment ne peut-on pas comprendre que les services ne peuvent plus fonctionner dans ces conditions ? » **FO** a demandé au directeur qu'à l'avenir les cahiers du personnel, le TAGERFiP et les départs à la retraite soient fournis en document de travail pour le CSAL « EMPLOIS, même si **FO** n'a aucun mal à se les procurer à chaque demande auprès du service RH.

Page 2 : « Nous ne reviendrons que brièvement sur l'emploi d'AFiPA créé. Monsieur le président, peut-être avez-vous des pistes sur les missions qui lui seront confiées ? » Réponse : « il y aura bien des missions à lui confier mais c'est encore en réflexion. »

Page 3 : **les représentants FO-DGFIP** sont étonnés du redéploiement d'un IDIV CN du SIP de CAEN vers la Direction. N'aurait il pas été préférable de maintenir cet emploi dans le réseau ?

Page 4 : Que dire d'une décision arbitraire de la DG de fléchage de poste de 2 cadre C au « SLR »!! Vous reconnaissez vous-mêmes que vous n'arrivez pas à trouver d'explication sur ces suppressions, sachant qu'il n'y a aucunes suppressions de tache ou de gain de productivité.

Page 5 : **les représentants FO-DGFIP** regrettent le transfert de 4 postes vacants de Cadre C du SIP de Caen vers d'autres services. Un peu plus d'un an après la mise en place du SIP de CAEN XXL, vous confirmez ainsi que le NRP n'est qu'un prétexte pour supprimer des emplois. Nous le dénonçons depuis le début. On regroupe, puis on découpe ou bien erreur de calibrage lors de la création. Une chose est certaine, ce mammoth est ingérable.

SIE : **FO** remarque que malgré les modifications apportées sur ce service pour 2024 (+3 agents), le SIE de Bayeux reste surchargé en nombre de dossier par agent. **FO** espère que ces modifications suffiront à apporter du mieux aux agents mais reste attentif à la situation. **Les représentants FO-DGFIP** constatent que leur demande de transformation de deux emplois de C en B au à l'antenne du SDIF à Bayeux a été satisfaite, tout comme la création du poste d'adjoint IFIP de Caen Amendes, seul service du département à ne pas avoir d'adjoint.

Vote « CONTRE » FO.

C'EST
POUR **VOUS**
QU'ON SE BAT !

FO
DGFIP
LA FORCE
DU
COLLECTIF !

Questions diverses :

Ponts naturels : les représentants FO-DGFiP souhaitent rappeler leur attachement et celui d'une très large majorité d'agents à ces ponts naturels. Ils demandent que ce point soit mis à l'ordre du jour du CSAL qui se tiendra le 20 février et bien sûr que le directeur propose comme dans de nombreux départements ces deux ponts afin d'apaiser le climat par trop difficile à la DGFiP. **les représentants FO-DGFiP** ont rappelé au directeur les éléments suivants : Chorus fermé pour changement d'application pendant 15 jours englobant le pont de l'Ascension ; ce sont donc 50 agents de la direction qui sont concernés. Écoles fermées, problème de garde d'enfants - problème pour poser les congés. La situation est suffisamment tendue dans les services pour ne pas en rajouter. **FO** a fait un sondage via sa liste de diffusion et a obtenu en une dizaine de jours plus de 230 réponses. Au final seul 1 agent n'est pas intéressé par le pont de l'ascension. L'ouverture au public et le service public, c'est bien, pourtant la direction propose une réduction des jours d'ouverture à l'antenne d'Honfleur et temporairement place du 8 mai à Lisieux.

Cette mesure serait, de surcroît, perçue comme une mesure d'apaisement et de reconnaissance qui prolongerait les mesures annoncées récemment pour tenter de tourner la page GMBI. Nous nous adressons ici à la même population, celle qui a tenu la maison dans la tourmente et qui ne comprend pas ce déraisonnable entêtement. Pourquoi s'obstiner à fabriquer 100% de décrocheurs pour un 1 % de décrochés ?

Expérimentation du Service Local du Domaine - antenne régionale (SLD-AR) : les représentants FO-DGFiP ont pris connaissance d'une fiche transmise aux organisations syndicales nationales par la DG sur le sujet de l'expérimentation du SLD-AR dans le Calvados à compter du 1er janvier 2024. Le SLD local sera-t-il rattaché au SLD du 76 avec la Manche comme l'Orne et l'Eure précédemment ? A priori, les agents B et C ne seraient pas touchés au niveau RH, mais quelle sera l'incidence pour le cadre A du SLD départemental ? **Réponse du responsable du pôle GP : le rattachement sera fonctionnel mais les agents dépendront toujours hiérarchiquement du calvados.** Et au sujet de leur mission, cela changera quoi ? **Réponse : rien.**

Liste d'aptitude : la liste d'aptitude de B en A est parue ; **FO** est heureux pour les collègues et bien sûr pour le collègue du Calvados. Mais **les représentants FO-DGFiP** se posent toujours des questions sur les quotas des places attribuées par l'inter-région. Ils ne comprennent pas, sans remettre en cause la valeur des collègues, que des départements aient 3 ou 4 fois plus de places alors qu'au nombre d'agents, ils ne sont pas 3 ou 4 fois plus nombreux que le Calvados. Et que dire pour les petits départements comme l'Orne qui voient passer leur tour ?

Le président a indiqué que la situation était observée de manière pluri-annuelle afin de ne pas léser les plus petits départements mais qu'au vu des effectifs plus importants de certains départements tels que le Nord il est logique qu'il y ait plus de candidatures retenues.

Cartes professionnelles : le SDIF de CAEN ayant connu des changements de personnel importants (changements de grade, nouvelles affectation), certains contrôleurs devront peut-être participer aux Commissions communales des Impôts directs (CCID) ? Question : doivent ils être en possession d'une carte professionnelle à jour ?

Problème de coupures d'eau et de fermeture de sanitaires à Gambetta : les représentants FO-DGFiP ont demandé au directeur quand les agents verront un retour à la normale. Il a été répondu que deux problèmes étaient constatés, problème d'alimentation en eau et problème d'évacuation des eaux usées qui va nécessiter des travaux dans la cour et conduire à la neutralisation le temps des travaux de 19 places de parking. Le premier problème est en cours de résolution.

Retrait des armoires dynamiques à Délivrande : les représentants FO-DGFiP souhaitent avoir un point d'étape des travaux. Ils ont par ailleurs apprécié d'être conviés à la réunion préparatoire au chantier il y a quelques jours. La direction s'était au cours de cette réunion engagée à renforcer la communication vers les agents et les OS, au regard des craintes suscitées par la présence d'amiante . Pour **FO**, c'est une bonne chose car elle avait fait part des inquiétudes des agents lors de travaux précédents sur ce même site.

La direction répond **aux représentants FO-DGFiP** que le chantier avance plus vite que prévu. Chacun s'accorde sur le fait que les nuisances sonores redoutées ont été finalement très limitées.

Tests auditifs pour les agents fortement sollicités au téléphone : Lors du précédent CSAL la direction avait annoncé que des tests seraient pratiqués pour les agents du CCPRO de Lisieux. **FO** avait demandé que ces tests soient proposés également aux agents du service des recettes non fiscales (RNF). Où en est-on ? Pour Lisieux les tests ont été effectués en octobre et pour le RNF, l'infirmière procédera prochainement aux tests.

Restauration collective et tickets restaurants : où en est-on à Lisieux et Trouville ?

RIA de Caen : Informations sur l'avancement des travaux.

Délivrande reprise du restaurant par Eurest : « Les frais d'admission ont augmenté. **FO** regrette qu'elle n'ait pas été informée. **Les représentants FO** soulignent que l'association ne pourra pas compenser très longtemps, faute de trésorerie suffisante, les augmentations continues et que cela risque de mettre en péril le fonctionnement du restaurant et son maintien. Ils ajoutent que l'augmentation pour les agents va entraîner progressivement une désaffection pour le restaurant. Le chef de pôle transverse indique que le sujet est à l'étude avec Bercy et qu'il se rendra à Délivrande le 30 janvier pour tenter de trouver une solution. Pour **FO**, il faut réagir vite pour maintenir ce restaurant et espère que les agents ne vont pas désertir le lieu ce qui accélérerait sa possible fermeture. La fréquentation est de 53 agents seulement et a déjà largement baissé ces dernières années. Rien d'étonnant si une seule entreprise a répondu à l'appel d'offre ! L'affaire ne devient pas rentable pour les entreprises.

Manifestation des agriculteurs : mesures prises pour la protection des agents et de l'outil de travail. Réponse : la direction est en lien avec la préfecture et la consigne a été passée aux agents d'emporter avec eux leur matériel informatique la veille des actions. **FO** souhaite que les sites soient protégés afin d'éviter certains débordements constatés ici et là en France. **FO** indique au directeur que les dégradations sont traumatisantes pour les agents.

En l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée.

LES ELUS FO-DGFiP en CSAL **Bruno GILBERT, Sabrina VOISIN, Frédéric GABRIELLE,** **Nathalie BLANCHOT, Audrey LAIGLE, Elodie GILBERT,** **Eric GRANDMOUGIN, Christelle OUTREQUIN**



**C'EST
POUR VOUS
QU'ON SE BAT !**

**FO
DGFIP LA
FORCE
DU
COLLECTIF !**